



**Angers : la seule école reconnue
par le ministère de la Culture
pour les arts textiles en France**

Philippe Nédélec
Entretien avec Sandrine Pincemaille

Angers : la seule école

reconnue par le ministère de la Culture pour les arts textiles en France

Artiste vivant en Anjou au bord de la Loire, Sandrine Pincemaille est aussi la coordonnatrice des enseignements textiles à l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers. Une spécialisation attractive qui a trouvé à Angers le lieu naturel pour son implantation.

Racontez-nous votre parcours personnel, où avez-vous fait vos études ?

Sandrine Pincemaille > J'ai fait mes études ici, aux Beaux-Arts d'Angers, en textile. À l'époque, les parcours d'enseignement n'étaient pas tout à fait construits comme aujourd'hui. C'est Pierre Daquin, mon professeur, qui m'a le plus apporté et qui, quelques années après, m'a demandé de venir donner quelques heures de cours.

Sans être mon activité première, le professorat est devenu une partie de mon travail que j'apprécie car ça garde l'esprit en éveil. Mais mon quotidien c'est surtout de faire des expositions, des salons, des commandes... J'ai des pièces qui viennent de partir pour la Lettonie pour une exposition sur la dentelle...

J'ai livré une œuvre pour la nouvelle ambassade de France au Niger. Récemment, j'ai participé à des expositions collectives à Lille, au TAMAT à Tournai, à Marseille...

Dans votre démarche artistique, vous avez toujours privilégié le textile ?

SP > Oui et je ne saurais pas vraiment dire comment c'est venu. Peut-être qu'enfant j'aimais le côté pratique, souple, facile à construire. Il y avait quelque chose qui m'intéressait. Petite, j'allais facilement chercher un canevas... sans pouvoir l'expliquer désormais.



La pratique de l'art textile par une élève.

© Philippe Nédélec / Conservation départementale du patrimoine.



Les métiers de basse lisse pour la réalisation des tapisseries.
© Philippe Nédélec / Conservation départementale du patrimoine.

De quand date une section textile à l'École des beaux-arts d'Angers ?

SP > Une section textile a été créée en 1966 à l'École des beaux-arts d'Angers (devenue École supérieure d'art et de design TALM-Angers). C'était une formation avec un diplôme de l'école qui n'avait pas une vraie reconnaissance universitaire, mais c'était le moment du plein essor de la tapisserie à Angers avec l'installation du *Chant du Monde* de Lurçat. Il y avait une section « tapisserie » et une autre « textile en volumes » à l'abbaye du Ronceray qui a par la suite été rapatriée rue Bressigny. Pierre Cartron était directeur à l'époque et Pierre Daquin lui a succédé après 1993.

La spécificité de cet enseignement « Textile » est désormais reconnue par l'État ?

SP > La reconnaissance par le ministère de la Culture est intervenue il n'y a que quelques années. Dans le DNA (Diplôme national d'art qui est en 3 ans), l'équivalent de la licence, avec une mention « Techniques textiles ». Nous avons la seule école reconnue par le ministère pour les arts textiles en France. D'autres écoles sont reconnues par l'État pour du design textile. Ici, l'idée est de prendre le textile comme un médium à part entière dans l'option « Art ».

Combien de temps les étudiants consacrent-ils à l'apprentissage des pratiques « textile » ?

SP > À partir de la deuxième année, les étudiants choisissent entre « Art » et « Design » et peuvent en plus choisir la mention « Textile ». Ils passent deux journées dans la semaine à travailler le textile, soit la moitié de leur temps. Cela devient leur médium de prédilection et ils vont consacrer beaucoup d'heures à certains apprentissages techniques, plus que dans d'autres spécialités comme, par exemple, la peinture. Ils abordent de nombreuses techniques, et selon le



Travail préparatoire au tissage.
© Aurelia Le Goff / TALM Angers.



Début d'un tissage.

© Philippe Nédélec / Conservation départementale du patrimoine.

temps dont ils disposent, ils apprennent des pratiques aussi diverses que la dentelle ou le tricot. L'idée est de pratiquer le fil et d'hybrider toutes ces techniques et tous ces matériaux, de raconter quelque chose grâce à ces techniques, pas de devenir de bons tricoteurs ou de bons liciers.

en tapisserie et d'une façon plus générale en textile. Tout ce qui est tapisserie, tissage, tricot, maille... sont des domaines où l'on peut se poser n'importe quelle question. Une autre professeure va plutôt travailler sur les smocks et les plissages ; d'autres personnes interviennent pour la broderie, la dentelle...

Vous êtes professeure mais aussi responsable des études textiles à l'École supérieure d'art et de design TALM-Angers. Comment êtes-vous organisée pour concilier les deux ?

SP > Je suis professeure en art et coordinatrice de la section « Textile », plus précisément spécialisée

D'où viennent vos étudiants, pourquoi ont-ils choisi une école d'art textile ?

SP > Ils viennent d'abord dans une école d'art. Certains ont suivi notre formation initiale mais d'autres élèves viennent d'autres lieux comme l'école Duperré pour faire chez nous des recherches plus poussées dans leur domaine. Une autre élève vient de l'école de broderie de Rochefort, une autre vient du domaine de la bijouterie... Des passages en équivalence d'une formation à une autre sont possibles en fonction des places et des demandes. Chaque année, nous accueillons aussi quelques étudiants étrangers qui viennent suivre nos enseignements.



La trame de couleur recouvre peu à peu les fils de chaîne.

© Aurelia Le Goff / TALM Angers.

Quels sont leurs objectifs professionnels et artistiques à la fin des études ?

SP > Quand on entre dans une école d'art, les objectifs sont particulièrement variés. À la sortie, les étudiants peuvent devenir artistes mais ce n'est pas le plus fré-



La trame (fil de laine et ouate) tassée avec le peigne.

© Philippe Nédélec / Conservation départementale du patrimoine.

quent. Ils peuvent devenir critique d'art, commissaire d'exposition, conservateur, professeur mais peuvent aussi travailler dans une agence de com, dans n'importe quelle entreprise qui fait un petit peu de création, dans le design... Tout peut les intéresser, ce peut être la vidéo, l'installation, l'animation, la scénographie, le spectacle... dans l'ensemble, ils n'ont pas de mal à s'insérer professionnellement. Leurs idées de départ sont rarement définies, elles changent rapidement. Leur orientation dépend aussi des opportunités, des stages, et de tout ce qui va les intéresser...

Existe-t-il un lien entre votre travail et la tradition de la tapisserie de la ville d'Angers ?

SP > Le lien de départ, c'est l'Apocalypse. C'est le plus important patrimoine culturel conservé à Angers. Nous n'avons vraisemblablement jamais eu de ma-

nufactures de tapisseries, mais, en revanche, l'Apocalypse a provoqué la réponse de Jean Lurçat dans son *Chant du monde*. Par la suite cela a entraîné l'essor de la production artistique textile, l'installation du Musée Jean-Lurçat et de la tapisserie contemporaine, du Centre régional d'art textile et des ateliers privés... Parmi les élèves sortis de notre école, certains sont devenus des artistes liciers. Le fait d'avoir à Angers un tel patrimoine textile nous influence. À Limoges, ils feront plutôt de la céramique ou de la porcelaine... À Angers, les élèves peuvent découvrir autant qu'ils le souhaitent ces œuvres tissées majeures.

Quels sont les matériaux que vous utilisez ?

SP > Toute sorte de matériaux, tout ce qui se tisse. Pour le démarrage de l'apprentissage, on utilise les matériaux les plus classiques comme la laine ou le



Tissage en petite largeur avec les doigts, sans navette (en haut et à gauche).
© Philippe Nédélec / Conservation départementale du patrimoine.



Ébauche préparatoire.
© Aurelia Le Goff / TALM Angers.



La grande salle des arts textiles.
© Philippe Nédélec / Conservation départementale du patrimoine.

coton. Ensuite, on peut créer différemment avec du papier ou du métal, ou d'autres matériaux plus inattendus comme le scotch...

Vous laissez les étudiants entièrement libres de choisir les thèmes de leurs créations ?

SP > Pour les apprentissages techniques, je leur donne des exercices afin qu'ils comprennent et qu'ils s'entraînent. Certaines années, je vais donner un thème mais souvent le sujet n'est qu'un prétexte pour raccrocher d'autres apprentissages. Les années de la triennale des mini-textiles, je les fais travailler en tenant compte des impératifs de cette exposition. D'autres fois, je ne donne pas de sujet, les laissant travailler sur des thématiques qu'ils choisissent. Il m'est aussi arrivée de donner une consigne extrêmement large comme « croisement » qui les amène à aller vers d'autres enseignements comme la peinture, la sculpture, la photo... l'idée est précisément de croiser les approches.

L'École supérieure d'art et de design TALM-Angers est-elle une formation diplômante ?

SP > À la fin des trois ans, ils passent leur diplôme. Ils sont évalués sur leur travail, sa cohérence et les axes définis. Au bout des cinq ans, ils présentent soit

une seule œuvre, soit plusieurs petites créations... l'étudiant doit être ouvert à de multiples techniques mais aussi avancer sur un projet cohérent artistiquement.

Comment vous situez-vous par rapport aux courants artistiques qui ont fait évoluer la tapisserie au xx^e siècle ?

SP > Nous sommes dans une école d'art, c'est-à-dire une école où les choses bougent. Dans mes créations, je réalise des œuvres très différentes de ce qui a pu être fait dans la tapisserie traditionnelle. J'ai travaillé avec grand plaisir des tapisseries traditionnelles notamment pour des commandes mais le temps avance, on ne peut pas reproduire des choses qui ont été faites, on peut tout juste s'en inspirer, se les approprier... Tout ce que l'on a vu dans sa vie ressort à un moment ou un autre, d'une manière ou d'une autre.

Utilisez-vous l'ordinateur ?

SP > L'ordinateur est un outil comme un autre. Par exemple, pour faire une tapisserie, il faut un carton. La méthode très ancienne était de faire le carton avec des carreaux. Avec une méthode un peu moins ancienne, on projette l'image sur un mur, par exemple avec un calque et un rétroprojecteur. Aujourd'hui,

on utilise l'ordinateur pour projeter mais il est hors de question de faire directement le carton d'après ça ! l'artiste doit interpréter cette image pour faire une tapisserie. En revanche, pour retravailler, faire des compositions, essayer des couleurs, changer des calques, transformer le format pour les imprimer sur tel ou tel tissu, l'ordinateur est un outil que j'utilise. Par exemple, j'ai toujours besoin d'une source numérique pour des découpes laser. L'ordinateur doit rester un outil et non une facilité. Je montre à mes élèves des usages de l'informatique lorsque nous en avons l'utilité pendant un travail. Après, ils verront par eux-mêmes comment ils souhaitent s'en servir.

Quelles sont les qualités que vous attendez de vos étudiants ?

SP > Il faut qu'ils soient travailleurs ! S'ils arrivent ici, c'est qu'ils sont déjà créatifs. Le concours est en fait assez sélectif (un dossier personnel, une épreuve de culture générale, une épreuve de dessin et un entretien de motivation face à des professeurs). Il y a forcément des déçus car on ne les prend pas tous. Nous avons 500 candidats chaque année sur les 3 écoles d'Angers, le Mans et Tours. Nous préparons des jeunes très ouverts, adaptables et qui vont, dans leur vie, être capables d'évoluer en prenant ce qu'il y a de bon dans le monde et dans le monde de l'Art.

À titre personnel, vous menez un projet collaboratif dans votre village. C'est toujours en lien avec le textile ?

SP > Au début de cette initiative, j'habitais dans la petite commune de Rochefort-sur-Loire. J'avais un métier à tisser qui ne me servait pas beaucoup et j'ai trouvé intéressant de le prêter pour un projet ayant une dimension collective. La tapisserie, c'est ce que j'aime faire, ce que je souhaite faire et, en Anjou, nous sommes dans une région où la culture de la tapisserie parle à tous. L'idée, c'était donc de faire participer de nombreuses personnes, surtout celles qui – par définition – n'auraient jamais pu se mettre à tisser toutes seules. Je suis allée voir le maire, j'ai trouvé quelques financements comme « Mécène & Loire ». Je voulais que chacun soit acteur, non seulement de la réalisation, mais aussi de la création. J'ai fait un appel à projet pour choisir le sujet : la première tapisserie a eu pour thème « la Loire » et la deuxième « les ponts ». En ma présence, les habitants sont venus librement tisser tous les samedis matins. Lorsque la première a été terminée à Rochefort, j'ai poursuivi l'aventure à Chalonnes-sur-Loire il y a plus d'un an. 170 personnes sont déjà venues plus ou moins régulièrement tisser. Nous espérons avoir fini cette œuvre en 2021.

Philippe Nédélec
Conservation départementale du patrimoine



Exercices de création dans la salle de cours.

© Philippe Nédélec / Conservation départementale du patrimoine.



Atelier de tapisserie, École des beaux-arts d'Angers, 1970. Prêt de Michel Letertre, professeur d'histoire à Angers.

© Éric Jabot / Archives départementales de Maine-et-Loire

Suivez-nous!



maine_et_loire



Departement49

DÉPARTEMENT DE MAINE-ET-LOIRE
anjou

CS 94104 - 49 941 ANGERS CEDEX 9